

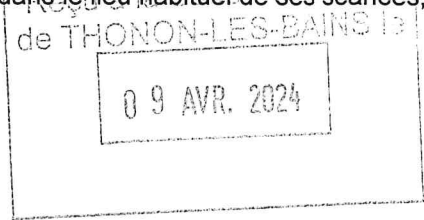
L'an deux mille vingt-quatre, et le 25 mars à 18h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame BONTAZ Karole, Maire.**

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 12

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 18 mars 2024



Présents : : Laurent BARATEAU, Karole BONTAZ, Jean-Claude CARTAILLER, Paul CHARLES, Frédéric FESSON, Thierry GERARDIN, Stéphanie LACROIX, Claude LAUSENAZ-GRIS, Eric MERCIER GALLAY (pouvoir de Raphaël CETTOUR JANET), Patrick MORIZE, Robin NEGRE soit 12 voix.

Excusée : Raphaël CETTOUR-JANET (pouvoir à Eric MERCIER-GALLAY)

Secrétaire de séance : Stéphanie LACROIX

Objet de la délibération :

Modification des commissions communales

Vu la délibération n°24-2020 du 2 juin 2020,

Considérant la démission de Monsieur MARIET Pascal et de Madame FINKELSTEIN Aurélie

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

- **APPROUVE** les modifications suivantes des commissions communales :
 - Commission travaux : Responsable Paul CHARLES – Suppléant – Claude LAUSENAZ-GRIS
 - Commission Urbanisme : Remplacement de Mme Aurélie FINKELSTEIN par M Robin NEGRE
 - Commission Finances : Remplacement de M Pascal MARIET par M Laurent BARATEAU

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, à CHEVENOZ, le 2 avril 2024

La Secrétaire de séance

Stéphanie LACROIX



Le Maire,

Karole BONTAZ :

